

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mercredi 24 septembre 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à la Chapelle-Grésignac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 18 septembre 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville - Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemerrier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles St Sébastien
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Corinne Ducoup – Alfred Gonnard – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Catherine Bezac-Gonthier – Catherine Esculier – Pierre Guigné – Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Edwige Badel
Procurations	5	Joël Constant à Bruno Limerat Catherine Bezac-Gonthier à Nicolas Platon Catherine Esculier à Christine Laurent Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet

DELIBERATION N° 2025 /131 : (Code Nomenclature /8.4)**DATE : 24 SEPTEMBRE 2025****RAPPORTEUR : Allain Tricoire****OBJET : autorisation donnée au Président de signer une convention de partenariat pour l'élaboration d'un schéma directeur cyclable des intercommunalités du Périgord Vert**

Les six intercommunalités du Périgord Vert ont toutes engagé des réflexions et des actions en matière de politique cyclable et la question de la réalisation d'un schéma directeur cyclable (vélo quotidien) se pose à cette échelle.

Ce document permettrait de :

- déterminer les conditions de réussite d'une politique cyclable compte tenu des caractéristiques locales géographiques, économiques, sociales et démographiques du Périgord Vert ;
- partager les expériences entre intercommunalités en la matière (la communauté de communes du Périgord Ribérais a ainsi déjà élaboré son schéma) ;
- initier une démarche locale argumentée et cohérente auprès des partenaires financiers concernés (Ademe, Région, etc.).

C'est le syndicat mixte du SCoT Périgord Vert et le Pays Périgord Vert qui effectueraient à titre gracieux cette prestation d'études. Le schéma serait ainsi constitué de deux parties principales :

- Une première partie d'analyse du territoire avec conclusions déductives sur les conditions de réussite d'une politique cyclable du quotidien (et les erreurs à éviter) avec aboutissement à un schéma conceptuel général ;
- Une partie d'aide à l'action avec déploiement de fiches-actions thématiques dans les champs d'intervention étudiés. Il s'agira d'éviter l'effet catalogue, les conseils présentés seront donc adaptés au territoire.

Un comité de suivi technique sera créé à cet effet et la convention est prévue pour une durée de deux ans (délai de livraison de 1 an puis de diffusion de 1 an complémentaire).

La CCPR n'engagera aucun crédit sur ce projet mais s'attachera à faire part de son expérience et de ses préconisations pour que la démarche soit une réussite à l'échelle du Pays Périgord Vert (PPV).

Le Conseil communautaire à l'unanimité autorise le Président à signer cette convention.

Décision du Conseil Communautaire :**Votes pour : 51****Votes contre : 0****Abstention : 0****Publié le 06/10/2025****Le secrétaire de séance du 24 Septembre 2025**
Jean-Marcel Beau**Le Président de la Communauté de**
Communes du Périgord Ribérais
Didier Bazinet

Jean-Marcel BEAU

